

Aiguillon le 9 avril 2016

Madame Christine NOIVILLE  
Présidente du Haut Conseil des Biotechnologies  
244 Boulevard Saint Germain  
75007 Paris

Madame la Présidente,

les dernières décisions prises par le Bureau du Haut Conseil des Biotechnologies concernant le dossier brûlant des nouvelles techniques de manipulation génétique m'obligent à vous présenter aujourd'hui ma démission du poste de vice-président du Comité Économique Éthique et Social (CEES).

Représentant également l'une des 8 organisations qui ont suspendu leur participation aux travaux du HCB, il ne m'est plus possible d'observer, sans pouvoir au moins m'y opposer officiellement, ces grandes manœuvres visant à empêcher que les éléments scientifiques apportés par M. Yves Bertheau complètent ceux apportés par le groupe de travail « Pagès » dans la note transmise par le Bureau du HCB au gouvernement et à la Commission Européenne début février.

Rester plus longtemps au Bureau serait tromper les 19 membres du CEES qui m'ont élu à ce poste en leur laissant croire que j'ai une quelconque écoute dans le Bureau que vous présidez ou un quelconque poids sur les décisions qu'il prend.

Lors de notre dernière rencontre le 23 mars, vous m'aviez promis, dans un souci d'apaisement et pour permettre la reprise des travaux, de transmettre officiellement et rendre public la position divergente de M. Bertheau avant la prochaine assemblée plénière du HCB, prévue le 7 avril puis annulée la veille.

Nous sommes aujourd'hui le 9 avril et vous invoquez maintenant de nouveaux problèmes de procédure pour interdire la publication et la transmission des commentaires que M. Bertheau vient de vous transmettre. A la place, vous proposez de publier sa note de début janvier dont la censure a mené à sa démission puis à la suspension des travaux par les 8 organisations. Or, vous ne pouvez pas ignorer qu'entre-temps, le gouvernement a pris sa décision sur la base de cette note intermédiaire tronquée. Après avoir mis plus de 3 ans pour s'accorder sur une simple lettre de saisine, les Ministres de l'Agriculture et de l'Environnement se sont en effet accordés en moins de 3 semaines pour lire cette note de 107 pages, en débattre, et s'accorder pour décider d'engager leur pays dans la déréglementation de ces nouveaux OGM, sans même attendre que soient menés au CEES les débats sur les aspects éthiques considérables et sur les conséquences sociales et économiques d'une libération incontrôlée de ces nouvelles plantes OGM bardées de brevets dans l'environnement et la chaîne alimentaire.

Comme vous le savez, les conditions de production de cet avis n'ont pas été aux standards minimum d'une instance d'évaluation. Le statut et le contenu de ce document ont évolué au gré des objectifs du Bureau. Rédigée par le groupe « Pagès » puis remise à la mission Houllier en septembre sous la forme d'une note non validée par le Comité Scientifique (CS) « restituant le travail de ce groupe », elle a été présentée comme telle au CS le 16 décembre. Le 18 janvier, une fois les débats terminés, le Bureau a subitement décidé que ce travail s'était fait dans le cadre d'une auto-saisine et qu'il s'agissait finalement de la première étape d'un avis officiel. Cette auto-saisine décidée a posteriori a permis au Bureau de rendre public ce document dans la partie « avis » du site internet, d'en faire la promotion en première page comme « dernier avis publié » et de le transmettre

au Gouvernement et à la Commission Européenne comme un avis officiel. Cette « modification ciblée » du statut de cette note devenue « avis » a permis au passage de censurer la position divergente de M. Bertheau au prétexte qu'il ne respectait pas la procédure prévue au règlement intérieur pour les avis.

Or, comment aurait-il pu respecter cette procédure alors

- qu'il ignorait qu'il s'agissait de produire un avis du CS ? L'ordre du jour de la séance du CS du 16 décembre mentionnait en effet: *Nouvelles techniques : discussion de la note synthétique du groupe de travail ?*

- que M. JC Pagès a ouvert cette séance en disant :

*"Ce que je vous propose, Yves a déjà fait quelques remarques, de sémantique et d'autres types de remarques sur cette partie là, ce que je vous propose, c'est que vous fassiez remonter vos commentaires si vous en avez, ou de souhaits de modifications ou d'amélioration, mais que l'on ne les discute pas maintenant, ça n'a pas un intérêt diabolique, de toutes façons, la liste ce n'est pas nous qui l'avons fixée, et les questions qui se posent ce n'est pas nous qui les avons fixées non plus. Donc je pense que voilà, et là, reprendre ligne par ligne aujourd'hui comme on a pu le faire par le passé, c'est pas réellement constructif, surtout sur des questions ou dans lesquelles il n'y a pas de réels enjeux".*

- que l'auto-saisine du 18 janvier n'existait pas lorsqu'il a soumis sa note de divergence au CS... le 17 janvier ?

La démission logique de M. Bertheau et notre réaction collective semble avoir finalement dégradé cet « avis » en « rapport provisoire » aujourd'hui remisé dans l'onglet « publication » du site internet du HCB, j'imagine pour accueillir plus discrètement les points de divergence signalés en janvier que vous accepterez peut-être de publier un jour.

Vous conviendrez qu'il est impossible d'accepter que, pour la deuxième fois, vous invoquiez une raison de procédure pour bloquer de nouveau la transmission des commentaires de M. Bertheau, mis à jour à votre demande et alors qu'il n'est plus membre du CS depuis sa démission. Pour finir vous proposez de publier la position de M. Bertheau émise le 17 janvier, sans son accord, et alors que ce n'est plus un avis mais un rapport provisoire ? Abracadabrantesque! Que d'efforts pour masquer les effets non intentionnels et les cibles manquées de ces nouvelles technologies vendues comme révolutionnaires par l'industrie mais considérées « sans réels enjeux » par JC Pagès.

Peu importe maintenant ce que vous publierez ou non demain, ces graves erreurs de gouvernance sont venues justifier des décisions gouvernementales précipitées et dangereuses que je ne peux cautionner par mon impuissance à être entendu au Bureau. Je suis convaincu que ce n'est pas les quelques mesurées cosmétiques que vous proposez pour améliorer cette façon navrante de piloter le HCB qui répondront « aux impératifs qui s'imposent aux instances d'expertise : pluralisme, débat contradictoire et ouverture sur la société », comme vous l'écrivez vous même. Au contraire c'est à une refonte totale de la gouvernance de cet organisme « indépendant » qu'il faut procéder pour permettre l'expression des nombreuses controverses scientifiques sur ces sujets qui engagent toute la société et pour traiter les questions éthiques, sociales et économiques avec un peu plus de décence.

Si mon analyse des dysfonctionnements observés au Bureau depuis un an peut y contribuer, je la partagerai volontiers avec les autorités concernées. J'aurai ainsi l'impression d'avoir un peu moins perdu mon temps.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes sincères salutations

Patrick de Kochko  
vice-président du CEES (février 2015 – avril 2016)